

# ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

## PRÉSENTATION DU NOUVEAU PARCOURS DÉDIÉ AUX JEUNES MAJEURS : « MON PARCOURS VERS L'AUTONOMIE »

En mai 2025, la Manche comptabilisait près de 300 jeunes majeurs. Le Département de la Manche, *via* ses directions de l'enfance et de l'insertion, renforce ses parcours d'accompagnement pour l'ensemble des jeunes majeurs confiés à l'aide sociale à l'enfance, coconstruits avec de nombreux professionnels internes et externes. Ces parcours remplacent le dispositif existant « Jeunes Insertion Manche » (DJIM) à compter de juillet 2025.

Une journée dédiée au sujet est organisée ce mardi 24 juin afin de présenter le dispositif aux principaux acteurs concernés par cet accompagnement. Elle sera ponctuée de tables rondes et conférence, entrecoupées de scénettes décalées, afin d'apporter de la hauteur autour du sujet de l'accompagnement des jeunes majeurs.

### LE PARCOURS JEUNE MAJEUR

Le Département met en place de nouveaux parcours d'accompagnement pour les jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance. En s'appuyant davantage sur le droit commun et des équipes dédiées aux jeunes majeurs, ces parcours remplacent le Dispositif Jeunes Insertion Manche (DJIM) à compter de juillet 2025.

Coconstruit avec de nombreux professionnels internes et externes, les objectifs poursuivis sont les suivants :

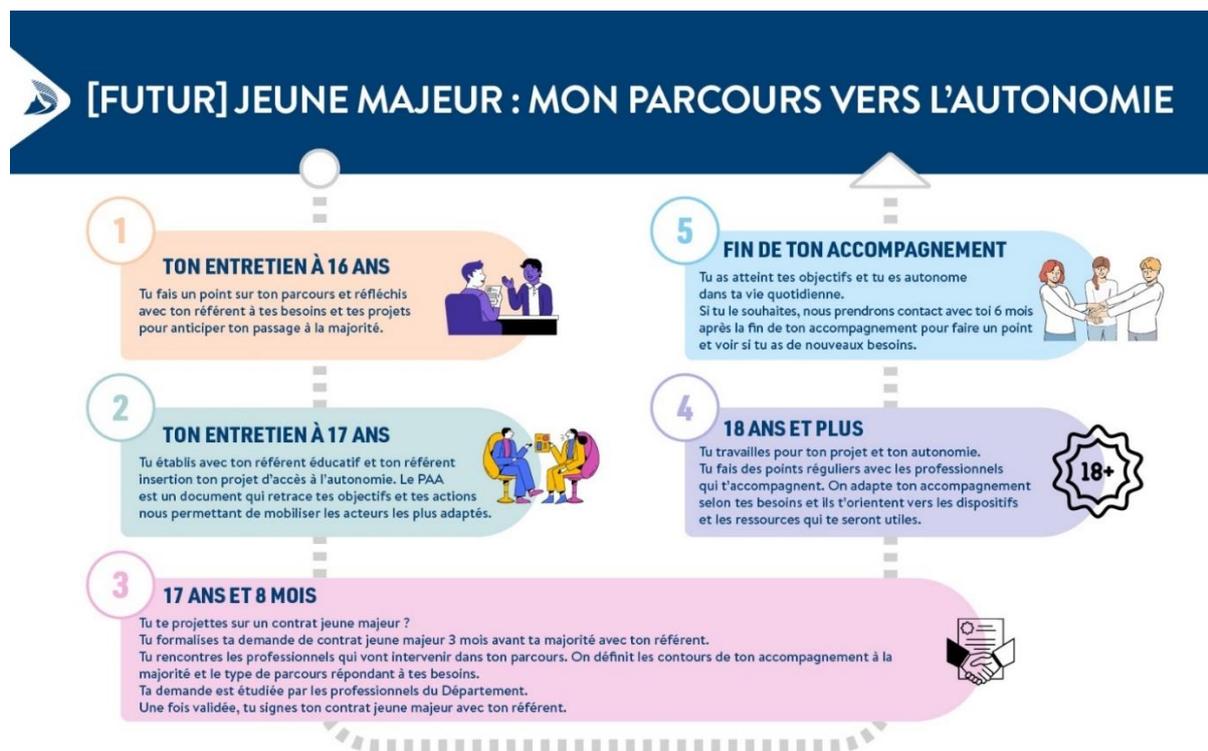
- Proposer un accompagnement sécurisé et personnalisé à chaque jeune de 18 à 20 ans révolus auparavant pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) ;
- Anticiper dès leur 16 ans le passage à la majorité et fluidifier leur sortie du dispositif ASE ;
- Faciliter leur insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur leurs ressources propres et les ressources du territoire.

### TROIS PARCOURS VERS L'AUTONOMIE

Trois parcours d'accompagnement sont définis à la majorité :

- **Parcours "Maintien"** : maintien du jeune dans son lieu de vie (établissement ou assistant familial), avec la poursuite de l'accompagnement par le référent éducatif en charge durant la minorité.
- **Parcours "Tremplin"** : hébergement et accompagnement dans un service dédié aux jeunes majeurs, visant une transition progressive vers l'autonomie.
- **Parcours "Coup de pouce"** : accompagnement par un référent insertion jeune du Département pour les jeunes en logement autonome.

Ces parcours s'inscrivent dans un accompagnement global, avec une implication renforcée des acteurs de l'insertion socio-professionnelle à chaque étape. Par ailleurs, des partenariats structurants ont été établis pour soutenir la mise en œuvre des accompagnements, notamment en lien avec les missions locales.



**ILS ONT BÉNÉFICIÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT JEUNES MAJEURS :**

« Par rapport à cette nouvelle mission parcours jeunes je trouve que c'est un concept vachement intéressant parce que on a vraiment un coup de main significatif sur l'intégration dans le monde des adultes. Sur le côté professionnel également puisque ça permet d'améliorer des choses auxquelles on n'aurait pas pensé et avoir un nouveau point de vue intéressant. Une vraie aide d'inclusion dans l'insertion du monde des adultes autant sur le côté professionnel que personnel. Je trouve que les options proposées avec le contrat jeune majeur sont bien choisies. Le parcours maintien, il permet de laisser un détachement de l'ASE plus ou moins progressif et pour mon cas personnel, le parcours maintien permet de respecter mon rythme dans l'acquisition d'une autonomie totale. Le parcours coup de pouce permet à nous même de savoir qu'on est autonome et qu'on est capable de le rester mais tout en gardant un filet de sécurité ». Enzo

« Je bénéficie de l'accompagnement de ce dispositif depuis début avril. Il m'offre aujourd'hui un cadre dynamique et réactif, essentiel pour avancer dans la concrétisation de mon projet. Je me sens écoutée, mes choix sont respectés et soutenus, ce qui compte énormément pour moi dans la construction de mon avenir en tant que jeune adulte. J'apprécie particulièrement la transparence et l'esprit d'équipe de cet accompagnement. Grâce à cela, je peux avancer sereinement, tout en étant entourée ».

**Jeune souhaitant rester anonyme**

« Depuis que je bénéficie de ce suivi, je me sens soutenu et écouté dans mes démarches. Cela m'a aidé à y voir plus clair sur mon avenir, mes projets et les obstacles que je peux rencontrer. J'ai l'impression de ne pas être seul face à mes difficultés, que quelqu'un est là pour m'accompagner et me donner des outils afin que je puisse gagner en autonomie. »

**Jeune souhaitant rester anonyme**

## UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELS

Mardi 24 juin, environ 180 personnes étaient présentes à la journée de lancement organisée conjointement entre la direction de l'insertion et de l'emploi et la direction de la petite enfance, enfance, famille. La journée est à destination des institutions et professionnels gravitant autour de l'accompagnement des jeunes majeurs (référents éducatifs, chefs de service des établissements gestionnaires, assistants familiaux, professionnels de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes).

Cette journée répond à un triple objectif :

- Valoriser une politique publique nouvelle engagée par le Département ;
- Présenter le cadre de l'accompagnement auprès des acteurs principaux ;
- Favoriser l'échange et l'interconnaissance des acteurs autour des dispositifs et des enjeux des sorties de l'aide sociale à l'enfance.